



## Évaluation du Forum européen sur la politique de la santé pour hauts responsables de gouvernement





BUREAU RÉGIONAL DE L'

**Organisation  
mondiale de la Santé**  
**Europe**

**Comité régional de l'Europe**

Soixante-deuxième session

EUR/RC62/15

**Malte, 10-13 septembre 2012**

20 août 2012

121804

Point 5 g) de l'ordre du jour provisoire

ORIGINAL : ANGLAIS

## **Évaluation du Forum européen sur la politique de la santé pour hauts responsables de gouvernement**

Trois réunions du Forum européen sur la politique de la santé pour hauts responsables de gouvernement ont été organisées en 2011 et 2012, en réponse à la demande formulée par le Comité régional de l'OMS pour l'Europe, en sa soixantième session (CR60), d'élaborer un nouveau cadre politique européen pour la santé et le bien-être, Santé 2020. Les réunions du Forum de haut niveau portaient principalement, mais pas exclusivement, sur Santé 2020, à savoir les documents, les bases factuelles et le processus, et notamment la définition de ses buts. Lors de sa dernière réunion de Bruxelles, un débat préliminaire a été engagé sur la nécessité d'évaluer l'activité du Forum. Le dix-neuvième Comité permanent du Comité régional (CPCR) a été mis au courant de cette initiative lors de sa quatrième session organisée à Genève en mai 2012. Le CPCR a approuvé la proposition de procéder à une évaluation complète et officielle, par le biais d'un questionnaire écrit distribué à l'ensemble des États membres. L'évaluation a été réalisée en juin et juillet 2012, et les réponses reçues des 43 États membres qui y ont participé sont résumées dans le rapport ci-joint.

Si tous les États membres ayant répondu au questionnaire ont convenu, à l'unanimité, que le Forum avait été un moyen très utile de garantir le caractère pleinement participatif du processus d'élaboration de Santé 2020, ils ont exprimé des opinions divergentes quant à l'avenir même du Forum. Bien qu'une grande majorité de pays aient fait part de leur souhait de conserver le Forum et d'en faire un élément régulier du programme d'action sanitaire, avec des opinions différentes au sujet de la périodicité des réunions, d'autres étaient en revanche en désaccord. Le rapport tente de saisir ces différents points de vue ainsi que les raisons qui les motivent. Trois scénarios possibles quant à l'avenir du Forum sont d'ailleurs présentés au Comité régional pour examen. La directrice régionale a également ajouté son propre point de vue à l'attention du Comité régional, en soulignant que toute décision prise par le Comité régional serait tout aussi acceptable et réalisable.

Les opinions du CPCR figurent dans son rapport au Comité régional, qui fera l'objet d'une présentation orale à ce dernier par les représentants du CPCR. En bref, le CPCR a reconnu que l'objectif pour lequel le Forum a été institué avait été atteint, et que Santé 2020 avait été grandement amélioré par la suite. Si le Forum devait être maintenu, il devrait seulement se réunir lorsque le CPCR le juge nécessaire, plutôt que systématiquement chaque année.



## Introduction

1. Le Forum européen sur la politique de santé pour hauts responsables de gouvernement (le « Forum de haut niveau ») a été créé à la suite d'une demande formulée lors de la soixantième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (CR60), à savoir l'élaboration d'un nouveau cadre politique européen pour la santé et le bien-être, Santé 2020. Ce Forum de haut niveau a été proposé comme mécanisme clé afin que Santé 2020 soit rédigé en pleine concertation avec tous les États membres, et pour répondre ainsi à la préoccupation du Comité régional, désireux que cette politique soit pertinente pour toute la Région européenne de l'OMS. Par ailleurs, ce Forum allait contribuer à garantir que la participation stratégique requise de tous les États membres et leur expérience soient prises en compte de manière efficace et efficiente pour qu'ils apportent leur pierre à l'édifice de Santé 2020.

2. Le mandat du Forum de haut niveau a été présenté lors de sa première réunion à Andorre et y a fait l'objet d'une discussion, après quoi deux autres réunions ont été organisées en Israël et en Belgique. Ces trois réunions ont bénéficié du généreux financement des pays d'accueil (cf. annexe 1 pour les détails).

3. Les participants au Forum de haut niveau ont été désignés par les ministres de la Santé de l'ensemble des 53 États membres de la Région européenne de l'OMS. Parmi eux se trouvaient de hauts responsables tels que des secrétaires d'État, des vice-ministres, des directeurs généraux de la santé ou des représentants au titre équivalent. En outre, les États membres ont désigné, lorsque cela était nécessaire, un suppléant, et le haut responsable pouvait être accompagné d'un expert technique.

4. Durant la troisième réunion du Forum de haut niveau, qui a eu lieu à Bruxelles, une évaluation préliminaire de ses travaux a été effectuée. Les sections pertinentes du rapport de ces discussions sont reprises à l'annexe 2 au présent document. En mai 2012, lors de la quatrième réunion du dix-neuvième Comité permanent du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (CPCR), la directrice régionale a proposé de procéder à une évaluation officielle auprès de tous les États membres, en vue de déterminer si le travail du Forum devait continuer une fois la rédaction de Santé 2020 achevée. Cette proposition a reçu le soutien du CPCR, et l'évaluation a été effectuée en juin et en juillet 2012 au moyen d'un questionnaire comportant sept questions. Les réponses reçues des États membres sont résumées dans le présent rapport.

## Réponses à l'évaluation reçues des États membres

5. Au total, 43 États membres ont répondu au questionnaire d'évaluation du Forum de haut niveau, ce qui représente un taux de réponse de plus de 80 %. Trois de ces États membres ont d'ailleurs répondu de manière générale plutôt qu'à chaque question. Trois autres ont expliqué pourquoi ils ne pouvaient répondre, par exemple en raison de changements politiques dans le pays, ou parce que des représentants différents avaient assisté aux diverses réunions du Forum de haut niveau.

6. Les 43 réponses reçues sont résumées ci-dessous (l'annexe 3 en présente un aperçu), en tenant dûment compte des opinions de tous les États membres et des différences dans leurs réponses.

**Question 1 : Les trois réunions du Forum européen sur la politique de la santé organisées en 2011 et en 2012 ont-elles été utiles ? Veuillez préciser pourquoi.**

7. Presque tous les États membres ayant pris part à l'évaluation ont convenu que les trois réunions avaient été très utiles pour la consultation sur Santé 2020, d'autant plus que ce document devait être rédigé dans un intervalle de temps court. Beaucoup ont également estimé que les débats étaient importants pour l'élaboration de politiques au niveau national, et ils ont trouvé utile la discussion sur d'autres politiques. Quelques-unes des raisons évoquées pour expliquer la réaction positive envers le Forum de haut niveau étaient son caractère ouvert, participatif, franc, constructif et stratégique, qui avait permis aux participants de procéder à un échange de données d'expérience et de bonnes pratiques et d'en tirer des enseignements. Les participants ont affirmé que les réunions les avaient inspirés, et déclaré qu'une consultation écrite ne pouvait remplacer la richesse des débats entre personnes physiquement présentes.

8. Trois États membres ont également expliqué leurs réponses positives en affirmant que le Forum de haut niveau avait rempli son rôle, à savoir permettre une consultation à un niveau stratégique sur Santé 2020 (cf. également les réponses aux questions 3 et 6 ci-dessous).

**Question 2 : Les réunions ont-elles permis l'instauration d'un processus participatif en vue de l'élaboration du nouveau cadre politique européen pour la santé et le bien-être, Santé 2020, et en vue d'autres initiatives stratégiques en cours ?**

9. Tous les États membres ont répondu par l'affirmative, et fait remarquer que les réunions avaient été utiles pour parvenir à un consensus « sans les pressions propres aux réunions plus formelles », ainsi que pour élaborer les politiques dans leur pays. Certains ont souligné qu'une participation massive, collective et active était l'un des atouts du Forum, tout en se félicitant de son pluralisme et que l'on ait recouru à des consultations en ligne pour compléter ses travaux. Certains États membres ont également déclaré qu'un débat structuré était préférable à un format ouvert, et l'un d'entre eux n'était pas certain que la participation au Forum de haut niveau avait été plus active que dans d'autres réunions, et se demandait s'il s'agissait là d'un critère approprié pour apprécier la valeur du Forum.

**Question 3 : Est-ce que le Forum européen sur la politique de la santé permet de combler les lacunes en garantissant une participation et des débats stratégiques avec les États membres ?**

10. Une écrasante majorité de participants ont répondu que le Forum de haut niveau avait comblé un vide, ou du moins fourni une occasion supplémentaire de mener des débats à un niveau stratégique avec la participation de toute la Région, dans un environnement et des conditions (en dehors du cadre habituel des réunions des organes directeurs, dont l'ordre du jour chargé laisse peu de temps pour la discussion et les échanges sur un quelconque sujet, et qui sont axées sur des résolutions et des questions de procédure) qui ménagent suffisamment de temps pour la réflexion et pour « prendre le pouls » des points stratégiques. Selon eux, le Forum de haut niveau avait également permis aux États membres de faire part de leurs intérêts et préoccupations, ainsi que de discuter des bases factuelles et de les aligner pour élaborer des politiques stratégiques régionales et nationales. Ce Forum a également permis la participation de responsables de haut niveau qui, généralement, n'assistent pas au CPR ou au Comité régional, et dont les avis sur les grands dossiers politiques et stratégiques sont particulièrement importants. Il n'existe pas d'autre opportunité ou forum du même type : le Forum de haut niveau est nouveau et comble le fossé entre le niveau politique et le niveau technique. En outre, comme de plus en plus de points de l'ordre du jour de l'Assemblée mondiale de la santé sont inscrits à l'ordre du jour du Comité régional de l'OMS pour l'Europe, ce Forum fournit un utile mécanisme de discussion supplémentaire pour la Région. On a également fait remarquer que le

Forum de haut niveau ne menace pas les processus décisionnels, dont la responsabilité incombe toujours aux organes directeurs.

11. Huit États membres ne pensent pas que les travaux du Forum de haut niveau doivent se poursuivre. Tout en convenant que le Forum avait rempli son office pour la consultation sur Santé 2020, pour laquelle il avait été très utile, ils ont déclaré qu'il ne devrait pas être un élément permanent à l'ordre du jour du Bureau régional, car il ne répondait pas à un besoin permanent. Parmi les autres raisons évoquées pour la cessation des activités du Forum de haut niveau, citons les sollicitations de trop de réunions et les coûts occasionnés. Les organes directeurs existants devraient répondre aux besoins stratégiques des États membres et, s'ils ne le faisaient pas, une évaluation devrait être effectuée, dans le contexte de la réforme de l'OMS, pour comprendre comment mieux les utiliser. Néanmoins, si, à l'avenir, il devenait nécessaire de reconvoquer le Forum de haut niveau, le format actuel pourrait être aménagé, ou l'on pourrait envisager la possibilité d'utiliser la session « ouverte » du CPR, en mai (avec sa transparence accrue, qui est bienvenue). On pourrait également faire un usage meilleur et plus systématique des consultations par écrit. Un État membre a toutefois averti qu'il serait difficile d'utiliser la session « ouverte » du CPR pour organiser une réunion du Forum de haut niveau, étant donné que l'ordre du jour du CPR était généralement très chargé.

12. (Voir également les réponses à la question 6 ci-après).

#### **Question 4 : Les sujets ont-ils été sélectionnés de manière appropriée ?**

13. Tous les États membres ont répondu positivement, en affirmant que les thèmes retenus étaient pertinents et hautement prioritaires, et abordaient des questions qui témoignaient de la diversité de la Région. Plusieurs pays ont cependant souligné que l'ajout de sujets autres que Santé 2020 à l'ordre du jour du Forum de haut niveau était potentiellement susceptible de répéter les travaux déjà entrepris dans le cadre d'autres processus existants et par les organes directeurs.

#### **Question 5 : Préférez-vous que les réunions du Forum européen sur la politique de la santé soient organisées juste avant ou après d'autres événements (comme en Andorre en mars 2011 et en Israël en novembre 2011) ou isolément (comme à Bruxelles en avril 2012) ?**

14. Les pays n'ont exprimé aucune préférence ou étaient indécis, car ces options présentaient toutes deux des avantages. Alors que, d'un point de vue technique, le choix portait sur les réunions organisées isolément, d'un point de vue logistique et financier, la préférence allait à celles organisées juste avant ou après d'autres événements. Il fut toutefois souligné que les économies de temps et d'argent réalisées grâce à cette dernière option ne seraient possibles que si le même représentant pouvait assister aux deux événements, une éventualité d'ailleurs hautement probable si le contenu des deux réunions est en fait lié. D'autre part, la présence prolongée de représentants de haut niveau à l'extérieur du pays peut aussi être la source de problèmes. Certains des États membres qui n'ont pas soutenu l'idée de poursuivre les réunions du Forum de haut niveau (voir question 3 ci-dessus) ont soit réitéré ce point de vue, soit répondu « sans objet ».

#### **Question 6 : Souhaitez-vous la poursuite des réunions du Forum européen sur la politique de la santé ? Dans l'affirmative, quelle doit être la fréquence de ces réunions selon vous ?**

15. Si vingt-sept États membres ont souhaité la poursuite du Forum de haut niveau et d'en faire un élément régulier du programme d'action sanitaire, ils étaient cependant divisés quant à la fréquence idéale des réunions qui, d'ailleurs, variait d'au moins une fois par an (option préférée) à deux ou trois fois par an (selon le besoin). Les États membres ont souligné que les

sujets abordés devaient être choisis avec soin, et pouvaient notamment porter sur le suivi de la mise en œuvre de stratégies examinées lors des réunions précédentes du Forum de haut niveau et du Comité régional.

16. Les seize autres pays ont exprimé diverses préoccupations concernant la poursuite des réunions du Forum de haut niveau sur une base permanente. Six d'entre eux (dont cinq avaient répondu à la question 3 que le Forum de haut niveau avait atteint son objectif) n'ont pas souhaité la poursuite du Forum de haut niveau, et en aucune circonstance. La participation active des États membres au Comité régional et au CPRC devait être suffisante. Les 10 autres pays ont affirmé que, comme le Forum de haut niveau s'est avéré particulièrement utile, il pouvait se réunir en cas de besoin et dans un but précis (après consultation avec le Comité régional ou le CPRC). Trois des pays qui avaient répondu, à la question 3, que le Forum de haut niveau avait atteint son objectif, faisaient en fait partie de ce groupe des 10. Ils ont aussi prévu le besoin éventuel d'organiser de telles réunions à l'avenir, mais uniquement en fonction des circonstances, et avec l'accord du Comité régional ou du CPRC.

**Question 7 : La composition du Forum de haut niveau est-elle adéquate, c'est-à-dire avec uniquement des représentants des États membres, ou voudriez-vous la modifier (et/ou l'élargir pour y convier des représentants d'autres parties prenantes) ?**

17. Parmi les États membres ayant répondu à cette question (y compris certains pays qui ne souhaitaient pas la poursuite du Forum de haut niveau), la majorité était en faveur d'organiser des réunions du Forum uniquement pour les États membres. Un pays a proposé d'y convier également des membres du Conseil exécutif et du CPRC. Certains ont aussi laissé entendre que d'autres intervenants pouvaient être invités à participer, en tant qu'observateurs, aux discussions sur des points spécifiques et à prendre part aux groupes de travail.

18. Les pays en faveur d'une participation élargie voulaient impliquer d'autres intervenants « engagés », notamment des organisations régionales, des ONG et des représentants des agences des Nations Unies et d'autres organisations internationales.

## **Conclusions**

19. Tous les États membres ayant répondu au questionnaire ont insisté sur le fait que le Forum de haut niveau avait été important pour le processus d'élaboration de Santé 2020. Ils ont maintes fois souligné que le Forum de haut niveau avait joué un rôle très positif en rassemblant les personnalités appropriées à trois reprises en l'espace de deux ans pour collaborer avec l'OMS à la rédaction de Santé 2020, en garantissant une approche véritablement participative permettant l'échange des données d'expérience au niveau national. Ainsi a-t-on abouti à un consensus à l'échelle de la Région qui n'aurait pu être atteint autrement, car toute divergence d'opinion aurait nécessité la tenue d'un débat au sein du Comité régional. Une telle approche aurait d'ailleurs entraîné des retards dans l'élaboration et l'adoption de Santé 2020.

20. Sur les 43 États membres ayant répondu, 27 étaient en faveur de la poursuite du Forum de haut niveau, car celui-ci s'était avéré efficace et utile aux États membres dans le cadre du processus d'élaboration de Santé 2020. La poursuite du Forum de haut niveau a rencontré un soutien net et massif.

21. Seize États membres ne souhaitaient pas la poursuite du Forum sur une base permanente, car celui-ci avait atteint son objectif, empiétait sur les travaux du Comité régional et du CPRC, et constituait une charge supplémentaire pour les États membres, notamment en matière de coûts. Dix pays ont déclaré que le Forum, dans son format actuel, s'était avéré utile et que cet

outil devait donc être préservé pour aborder les questions stratégiques en fonction des circonstances, lorsque le besoin s'en faisait sentir, et en consultation avec le Comité régional et le CPRC.

22. En ce qui concerne la périodicité des réunions (une question pertinente pour 37 pays uniquement, étant donné que six se sont opposés à la poursuite de toute forme de Forum de haut niveau) :

- vingt-sept pays souhaitaient que le Forum de haut niveau se réunisse régulièrement, avec une périodicité proposée de une à trois réunions par an ;
- dix États membres ne souhaitaient pas que des réunions du Forum de haut niveau soient régulièrement inscrites au calendrier de la santé, mais compte tenu de son utilité, ils voulaient cependant que le Forum se réunisse en fonction des circonstances et quand le besoin s'en faisait sentir (avec l'accord du Comité régional et du CPRC).

## **Décisions requises du Comité régional**

23. Le Comité régional est invité à décider si le Forum de haut niveau devrait se poursuivre en tant qu'événement régulièrement inscrit au calendrier du Bureau régional.

24. Les opinions exprimées dans le cadre de l'évaluation ont donné lieu à trois scénarios possibles.

- Vingt-sept pays ont fait part de leur souhait de préserver le Forum et d'en faire un événement régulier inscrit au calendrier européen de la santé (réunion organisée au moins une fois par an, à une date fixée, et avec une participation de haut niveau) en tant que mécanisme permettant une analyse approfondie des principaux dossiers politiques et stratégiques, ainsi que des nouvelles problématiques de la Région européenne, dans un cadre informel et sous l'égide de hauts responsables de gouvernement, préalablement aux débats menés par les organes directeurs de l'OMS et à leur prise de décisions. Le Forum de haut niveau ne ferait pas double emploi avec les activités des organes directeurs, ni ne serait en concurrence avec ceux-ci, étant donné qu'il n'a aucun pouvoir décisionnel. Il permettrait tout simplement d'apporter une valeur ajoutée sous la forme d'un examen plus approfondi des dossiers importants entre experts appropriés.
- Six pays ont indiqué qu'ils souhaitaient mettre fin aux travaux du Forum de haut niveau, qui avait été mis en place spécifiquement afin de soutenir le processus d'élaboration de Santé 2020, et avait par conséquent atteint son but. Désormais, toutes les discussions devaient avoir lieu au sein des organes directeurs, à savoir le Comité régional et le CPRC, et en particulier dans le cadre de la session « ouverte » du CPRC, tenue chaque année en mai.
- Dix pays souhaitaient conserver le Forum de haut niveau comme outil susceptible d'être utilisé à l'avenir, en fonction des circonstances, et en consultation avec les organes directeurs.

## **Le point de vue de la directrice régionale**

25. La directrice régionale tient à remercier tous les États membres pour leur participation active ainsi que pour les très nombreux efforts consentis afin de résumer et d'échanger leurs données d'expérience et leurs meilleures pratiques, et d'aboutir à un consensus autour de Santé 2020. Elle s'associe à l'opinion générale des États membres, à savoir que, sans le Forum

de haut niveau, les débats sur Santé 2020 auraient été engagés au sein du Comité régional, ce qui aurait pu ralentir considérablement le processus.

26. La directrice régionale estime que le Forum a bénéficié d'un niveau adéquat de participation, ce qui a garanti la continuité des débats. En outre, grâce à l'ambiance détendue et informelle, et à l'absence de fortes contraintes de temps, il a permis la tenue de discussions appropriées et l'apport de contributions pertinentes. Le Forum de haut niveau n'étant pas un organe directeur, il n'a donc aucun pouvoir de décision. Celui-ci revient au Comité régional.

27. Enfin, la directrice régionale tient à souligner qu'elle accepterait n'importe laquelle des trois solutions proposées, mais elle se permettrait également d'attirer l'attention sur les conséquences de chaque scénario en termes de temps et de coûts.

## Annexe 1 : Réunions tenues en 2011 et en 2012

Trois réunions du Forum de haut niveau ont été organisées en 2011 et en 2012 :

- Andorre (mars 2011) : préalablement à la deuxième réunion visant à procéder à un échange de données d'expérience et de stratégies en matière de mise en œuvre de la Charte de Tallinn : des systèmes de santé pour la santé et la prospérité : « Rester performant dans le contexte de la crise économique mondiale ». Des représentants de 46 États membres y ont participé. Le coût total de la réunion pour l'OMS se chiffrait à 98 300 USD

Les participants ont convenu du mandat du Forum de haut niveau à cette occasion. Tout était donc en place, et des premières recommandations ont été formulées pour l'élaboration de Santé 2020. Des discussions ont également été engagées sur le Plan d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie européenne contre les maladies non transmissibles (prévention et lutte) 2012-2016 (pour le CR61) ; le Renforcement des capacités et services de santé publique en Europe : cadre d'action (CR61) ; la gouvernance pour la santé au XXI<sup>e</sup> siècle ; et l'intervention intersectorielle et l'intégration de la santé dans toutes les politiques.

- Israël (novembre 2011) : préalablement à la Première Conférence européenne de l'OMS sur la nouvelle politique européenne de la santé – Santé 2020. Des représentants de 41 États membres y ont participé. Le coût de la réunion pour l'OMS se chiffrait à 34 600 USD.

Les principaux points de discussion et d'échanges lors de cette réunion étaient les interventions et solutions visant à relever les défis européens en matière de santé publique ainsi que les propositions de buts pour Santé 2020. Cette réunion a été suivie par la Première Conférence européenne de l'OMS sur la nouvelle politique européenne de la santé – Santé 2020.

- Belgique (avril 2012) : réunion organisée isolément sur Santé 2020 et ses buts, avec d'autres débats sur la Stratégie (plan d'action) pour vieillir en bonne santé en Europe, 2012-2020 ; le Plan d'action européen pour le renforcement des capacités et services de santé publique ; et une stratégie de pays pour le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe 2012-2014. Des représentants de 43 États membres y ont participé. Le coût de la réunion pour l'OMS se chiffrait à 27 000 USD.

Ce fut une réunion particulièrement importante, au cours de laquelle un consensus s'est dégagé sur la « version courte » de Santé 2020, ainsi que sur ses buts et leur quantification (un extrait du rapport de la réunion figure à l'annexe 2).

## **Annexe 2 : Réunion du Forum de haut niveau organisée à Bruxelles : extrait du rapport relatif à la proposition d'évaluation du Forum**

Le modérateur, le professeur Alex Leventhal, directeur du Service des relations internationales au ministère israélien de la Santé, invite M. Arun Nanda, conseiller de la directrice régionale, à présenter le point inscrit à l'ordre du jour relatif à l'évaluation du mécanisme du Forum européen sur la politique de la santé pour hauts responsables de gouvernement. Le Forum a été institué afin d'apporter une contribution de haut niveau à l'élaboration de Santé 2020, comme l'a demandé le Comité régional de l'OMS pour l'Europe en sa soixantième session, et de mettre en place un mécanisme afin d'engager un dialogue stratégique avec et entre les États membres. Afin de garantir une plus grande interaction et au niveau approprié, tous les ministres de la Santé ont nommé un haut responsable au rang de secrétaire d'État, de vice-ministre, de directeur général de la santé ou l'équivalent (et un suppléant, le cas échéant) pour les représenter lors du Forum de haut niveau. Les commentaires précédemment formulés au sujet du Forum de haut niveau transparaissent dans son mandat d'ailleurs présenté lors de sa première réunion en Andorre. Les participants sont également informés des réalisations des trois réunions du Forum, sur le plan technique et du contenu, ainsi que des coûts engagés (et quelques indicateurs témoignant du niveau croissant d'intérêt et d'engagement des États membres). Enfin, plusieurs exemples de questions en vue d'une évaluation officielle du Forum de haut niveau sont présentés à la réunion, avec trois scénarios possibles quant à la manière de mener cette évaluation, et une proposition pour la présentation de ses résultats au Comité régional.

Les participants accueillent tous favorablement l'instauration du Forum, en soulignant son importance particulière en tant que mécanisme permettant la tenue de débats au niveau stratégique. Il a fourni une tribune très utile pour les discussions relatives à l'élaboration de Santé 2020, et les recommandations à ce sujet. Le dialogue a pu être engagé de façon ouverte, probablement parce que le Forum n'est pas un organe de décision. Sans les discussions tenues au sein du Forum de haut niveau, la politique Santé 2020 aurait été certes d'une qualité inférieure, et aurait nécessité un débat bien plus intense dans le cadre du Comité régional. Une telle approche aurait peut avoir un effet négatif sur les procédures, les discussions et les décisions du Comité régional. Les participants reconnaissent la nécessité de préserver les ressources, et l'un d'entre eux laisse d'ailleurs entendre que le Forum ne doit pas nécessairement se réunir chaque année, mais qu'il peut faire office d'organe susceptible d'être convoqué si et lorsque le besoin s'en fait sentir. D'autres, cependant, déclarent qu'ils préféreraient voir le Forum se réunir de facto chaque année (avec des réunions ordinaires à date fixée, avec possibilité d'annulation si nécessaire), car il a offert une occasion importante de procéder à un échange de données d'expérience et de meilleures pratiques, et d'organiser des débats ouverts en vue de préparer des stratégies pour le secteur de la santé. Sur la question de l'élargissement de la participation à d'autres intervenants, les participants déclarent qu'ils préféreraient conserver la composition actuelle afin de préserver la dynamique présente des réunions.

Certains participants souhaitent fixer une date pour l'organisation d'une réunion du Forum en 2013, sans interrompre la séquence des réunions, et déclarent par conséquent que l'évaluation du Forum de haut niveau doit être effectuée aussi rapidement que possible. Plusieurs participants indiquent que le Forum ne doit pas faire double emploi avec le travail du Comité régional ou du CPRC, mais plutôt compléter leurs activités et y apporter une valeur ajoutée. Certains proposent de saisir l'occasion de la session « ouverte » du CPRC tenue en mai de chaque année (étant donné que tous les États membres y sont déjà présents) pour organiser une réunion du Forum et ce, afin de mieux profiter des réunions existantes et, par conséquent, d'économiser les ressources. Le mandat du Forum doit être revu, et des tâches claires doivent être définies pour l'avenir. L'ordre du jour des futures réunions doit être sélectionné soigneusement et de manière

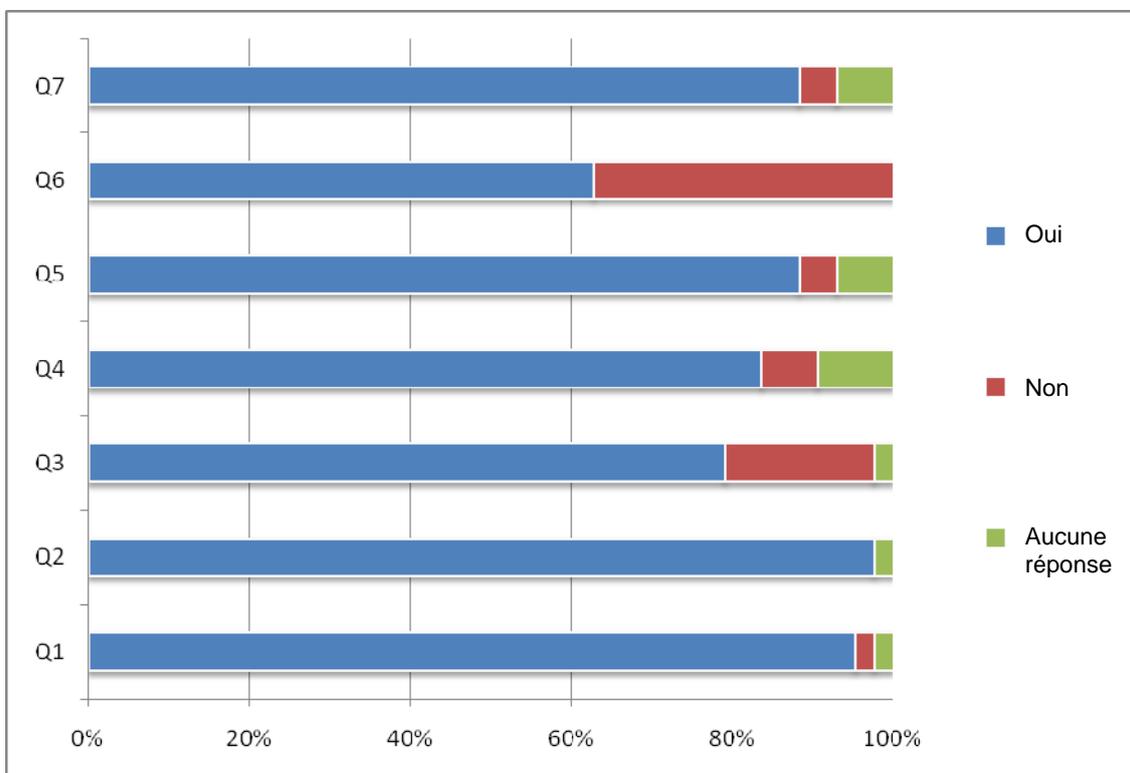
interactive, étant donné que la mission principale du Forum, à savoir conseiller la directrice régionale sur Santé 2020, a été menée à bien. Plusieurs représentants indiquent qu'ils souhaitent aborder cette question avec leur ministère de la Santé respectif avant d'émettre des recommandations quant à la façon de procéder.

En réponse aux questions soulevées, la directrice régionale déclare que les organes directeurs doivent être forts et solides, un concept dont elle est d'ailleurs une fervente partisane. Elle convient que le Forum constitue un important moyen, pour le Bureau régional, d'établir un dialogue avec l'ensemble des 53 États membres de la Région européenne de l'OMS sur des questions stratégiques et ce, dans le cadre d'un processus participatif (d'ailleurs, si ces questions étaient examinées par le CPRC, cela signifierait que tous les pays ne seraient pas présents). Le Forum a été particulièrement utile pour les consultations relatives à Santé 2020. Les opinions exprimées quant à la poursuite du Forum seront résumées et examinées lors de la prochaine session du CPRC. Un questionnaire sera rédigé et envoyé à tous les États membres, et les réponses seront analysées et abordées lors du CR62. L'avis général semble être que le Forum doit se réunir une fois par an pour examiner les questions stratégiques liées à certains aspects de l'ordre du jour du Comité régional.

En clôturant la session, le modérateur exprime une opinion personnelle : après avoir participé à deux des trois réunions du Forum, on peut se demander, et il s'agit là d'une épreuve de vérité, ce que serait devenu Santé 2020 si le Forum de haut niveau n'avait pas existé. La réponse est que la qualité de Santé 2020 aurait été sans doute nettement inférieure, et le document n'aurait pu être soumis à l'approbation du CR62.

### Annexe 3 : Aperçu des réponses apportées au questionnaire sur le Forum de haut niveau

43 des 53 États membres ont apporté les réponses suivantes :



	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7
Oui	41	42	34	36	38	27	38
Non	1	0	8	3	2	16	2
Aucune réponse	1	1	1	4	3	0	3
Total	43	43	43	43	43	43	43

Q1 : 95,3 % de oui ; 2,3 % de non ; 2,3 % sans réponse.

Q2 : 97,7 % de oui ; 2,3 % sans réponse.

Q3 : 79,1 % de oui ; 18,3 % de non ; 2,3 % sans réponse.

Q4 : 83,7 % de oui ; 7 % de non ; 9,3 % sans réponse.

Q5 : 88,4 % de oui (dont 15 réponses en faveur de réunions juste avant ou après d'autres événements, 9 en faveur de réunions organisées isolément, et 14 en faveur de l'une de ces deux solutions) ; 4,7 % de non ; 7 % sans réponse.

Q6 : 62,8 % de oui ; 37,2 % de non.

Q7 : 88,4 % de oui (dont 20 réponses en faveur de l'élargissement de la composition du Forum pour inclure d'autres parties prenantes) ; 4,7 % de non ; 7 % sans réponse.